

Une partie de la population travaille dans les fabriques de *Mouy*. Il y a à *Angy* même une fabrique de bonneterie, deux filatures, quelques métiers à draps.

*Contenance* : Terres labourables, 229 h. 07,25. — Jardins potagers, 17 h. 45,80. — Bois taillis, 21 h. 05. — Vergers, pépinières, 0 h. 44,65. — Oseraies et aunaies, 0 h. 74,20. — Friches, 9 h. 59,15. — Pâtures, 25 h. 02,60. — Prés, 55 h. 28,75. — Eaux, 0 h. 45,55. — Routes, places et chemins, 9 h. 69. — Propriétés bâties, 4 h. 90,95. — Total, 351 hect. 70,90.

Distance de *Mouy*, 1 kil. — De Clermont, 9 kil. — De Beauvais, 2 myr. 4 kil. — Marchés, *Mouy*, Clermont, Liancourt. — Bureau de poste, *Mouy*. — Population, 675. — Nombre de maisons, 199. — Revenus communaux, 452 fr. 46 c.

*ANSACQ*, *Ansac* (*Ansacum*, *Ansaccum*), entre *Thury*, *Angy* à l'ouest, *Bury* au midi, *Cambronne*, *Neuilly* à l'est, le canton de Clermont au nord.

Cette commune, dont le territoire de forme ovalaire s'étend dans la plaine au nord de la rivière de Thérain, est traversée par un vallon ramifié courant du nord au midi; le chef-lieu, placé au fond du vallon, est formé d'une longue rue dite de Clermont ou d'En-haut, sur le talus oriental, et de quelques maisons éparses autour du ruisseau qui descend vers le Thérain; ce village entièrement dominé à l'est, au nord et à l'ouest, ne peut être aperçu d'aucune partie du plateau qui l'environne.

L'origine d'*Ansacq* remonte très-haut dans le moyen âge; il fut détruit au neuvième siècle par les Normands en même tems que *Bury*.

La seigneurie appartenait, dans le quinzième siècle, à Pierre Popillon, chevalier de Bourbonnois, secrétaire du duc de Bourbon, puis du roi François I<sup>er</sup>. Ce prince lui donna par lettres du mois d'août 1520, le droit d'établir deux foires dans son domaine, l'une le vingt-quatre septembre et la seconde le jour de la conversion de saint Paul. Lorsqu'on eut dessein d'arrêter le connétable Charles de Bourbon, on se saisit de Pierre Popillon son ancien secrétaire qui fut interrogé à Blois par le chancelier et enfermé à la Bastille, où il mourut en 1524. La famille reçut permission de faire inhumer son corps à *Ansacq*.

La terre dépendait en partie de la baronnie de Monchy-le-Châtel, et le reste du comté de Clermont. Elle passa, dans le seizième siècle, des Popillon à Antoine Guyot, président en la chambre des comptes.

La cure d'*Ansacq*, sous le vocable de saint Lucien, était à la nomination du chapitre de la cathédrale de Beauvais depuis avril jusqu'à novembre, et à celle des chanoines de Saint-Barthélemy pendant les quatre autres mois de l'année. Elle avait été donnée, en 1057, à la collégiale de Saint-Barthélemy par Hilon, châtelain de Beauvais, son fondateur. Elle a maintenant le titre de succursale.

L'église a la forme d'une croix; la nef est élevée, obscure, sans ornemens, éclairée par trois petites croisées étroites, arrondies, c'est la partie la plus ancienne; on y a ajouté une travée vers le seizième siècle. Le chœur, plus haut que la nef, est de l'époque de la transition; ses larges arcades sont légèrement anguleuses; les fenêtres sont longues, étroites, arrondies, entourées d'un cordon: celle du maître-autel est une ogive tertiaire. Les voûtes sont ornées de triples boudins croisés portant sur des colonnes fasciculées à long fût. Une colonne isolée règne dans les angles rentrants des transepts. On voit quelques restes de vitraux. La nef est garnie de dalles.

Le portail est aussi de l'époque de la transition; il a trois voussures dont deux, cannelées, sont chargées d'ornemens, et dont l'extérieure est formée de zig-zags; un cordon de têtes de clous entoure l'ensemble; les arcades retombent sur des colonnettes à chapiteaux sculptés en figures monstrueuses; la colonnette extérieure de chaque côté est dessinée en zig-zag. Le clocher est central, reconvert en charpente. Quoique cette église soit élevée de vingt marches, elle est rendue humide par son obscurité et par l'exhaussement du sol du cimetière.

Le château d'*Ansacq* forme un écart au midi dans la vallée; il est garni de tourelles et entouré de fossés.

Les fortifications, autrefois considérables, furent détruites du tems de la ligue.

On assure que le cardinal Mazarin se retira au château d'*Ansacq* pendant sa disgrâce de 1651.

La ferme du *Plessier-Billebaut* est un autre écart à la limite nord, sur la lisière de la forêt de Hez.

La seigneurie du *Plessier-Billebaut* appartenait, dans le quatorzième siècle, à la maison de Trie. Renaud II de Trie, maréchal de France, la possédait en 1513. Son neveu, Jean de Trie, surnommé Billebaut, fut la tige de la branche des seigneurs du *Plessier* qui s'éteignit en 1410.

On appelle *le Val* une agglomération de cinq maisons sur le côté occidental de la vallée au nord d'*Ansacq*.

La route départementale de Clermont à Beaumont-sur-Oise

traverse la région occidentale du territoire, qu'elle sépare en partie de ceux d'*Angy* et de *Thury*.

La commune n'a aucune propriété. Le cimelière, clos de murs, entoure l'église.

Une partie de la population va travailler dans les fabriques de *Mouy*; le plus grand nombre des bras est employé par l'agriculture.

*Contenance* : Terres labourables, 682 h. 57,15. — Jardins potagers, 5 h. 71,55. — Bois taillis, 22 h. 17,15. — Vergers et pépinières, 4 h. 58,75. — Oseraies et aulnaies, 21 h. 02,40. — Fricques, 64 h. 55,95. — Carrières et marnières, 3 h. 50,70. — Pâtures, 0 h. 56,60. — Marais, 6 h. 75,35. — Prés, 10 h. 57,40. — Eaux, 0 h. 25,95. — Routes, places et chemins, 16 h. 20,46. — Propriétés bâties, 4 h. 58,10. — Total, 840 hect. 27,50.

Distance de *Mouy*, 5 kil. — De Clermont, 5 kil. — De Beauvais, 2 myr. 8 kil. — Marchés, Clermont, *Mouy*. — Bureau de poste, *Mouy*. — Population, 552. — Nombre de maisons, 87. — Revenus communaux, 350 fr. 56 c.

BURY, *Bury-Angy*, *Buri*, (*Burcium*, *Buriacum*, *Birriacus*), entre *Mouy* et *Angy* à l'ouest, *Ansacq* au nord, *Cambronne*, *Rousseloy* à l'est, les cantons de Creil et de Neuilly-en-Thelle au midi.

Cette commune occupe plus du cinquième de la superficie du canton vers la région méridionale. Le territoire compris dans le plateau à l'est du Thérain, est sillonné par plusieurs vallons qui descendent à l'ouest vers cette rivière. Le Thérain forme constamment la limite depuis *Angy* jusqu'à Mello.

*Bury* est placé dans la région moyenne et dans la vallée; ce chef-lieu consiste en une rue principale, dite rue des Juifs, longue de quinze cents mètres, et en deux rues transversales qui joignent le fossé Lévêque. Les maisons sont bien bâties, et leur ensemble donnerait au village l'aspect d'une petite ville, si elles n'étaient entremêlées de plantations qui en font un pays couvert et lui impriment un caractère agreste. On remarque plusieurs vieilles constructions.

Cette commune est encore une des plus anciennes du Beauvaisis; elle fut brûlée au neuvième siècle par les Normands avec quelques autres villages.

C'était le chef-lieu d'une châellenie qui appartenait à l'évêque diocésain comme comte de Beauvais.

Le pays fut mis au pillage en même tems qu'*Angy*, par les ligueurs de Beauvais, le 25 août 1591.

*Bury* avait le titre de bourg, ce qui indique l'existence d'anciennes foires en ce lieu.

Sous le règne de Louis XIV, on y tenait une demi-compagnie de gardes du corps en quartier d'hiver.

L'église de *Bury*, d'abord simple paroisse, fut changée en collégiale au onzième siècle. Le prêtre Albert qui la gouvernait, employa son patrimoine à y fonder quatre chanoines, fondation que Guy évêque de Beauvais, approuva le jour de Noël 1078. En 1085, le roi Philippe I étant à Beauvais, mit ce nouveau chapitre sous le patronage de l'abbaye de Saint-Jean d'Angely; l'acte fut signé par les évêques de Senlis, de Châlons et d'autres diocèses; l'abbé y plaça deux religieux. Il paraît que les bénédictins abandonnèrent l'établissement, car au mois d'août 1246, Robert de Cressonsacq en donna le patronage à l'abbaye de Saint-Just en-Chaussée, y envoya trois religieux de l'ordre de Prémontré, tirés de ce monastère, et fonda une quatrième prébende. Dans la suite, la collégiale fut réduite à l'état de prieuré simple, et dès long-tems avant la révolution il n'y avait plus qu'un curé qui prenait le titre de prieur.

Le prieuré-cure de *Bury*, comprenait dans sa circonscription, comme simple vicariat, la commune d'*Angy*, importante à d'autres égards, d'où vient le nom de *Bury-Angy*, que celle-ci porta pendant plusieurs siècles.

Il comprenait aussi comme vicariat l'église de *Rousseloy* qui fut ensuite érigée en cure.

*Bury* a aujourd'hui le titre de succursale.

L'église est remarquable par son architecture et par sa situation pittoresque, à mi-côte sur le revers d'un coteau garni d'arbres fruitiers qui présentent à une certaine distance l'aspect d'un bois. C'est un édifice en forme de croix. L'abside qui est carrée, offre plusieurs étages de fenêtres; d'abord une large baie formée de trois ogives inscrites dans une arcade à cintre plein, au-dessus trois fenêtres aveugles en ogives triflorées, ornées d'un cordon de dents de scie, plus haut une rose dentelée; une corniche à dents de scie régné tout autour du chœur. Les fenêtres latérales sont des ogives trigémées. Le pignon des transepts a deux fenêtres ogives étroites, surmontées d'ogives géminées à tête en trèfle, au nombre de trois; au-dessus est ouverte une grande rose à huit rayons, puis une seconde baie en forme de quatre feuilles; l'arête du toit est ornée de crochets et de clochetons épineux.

La corniche de la nef est supportée par des corbeaux à têtes grimaçantes et par des contre-corbeaux; il y a de chaque côté trois petites fenêtres en plein cintre et à cordon en dents de scie. Les collatéraux, plus bas que le corps de la nef, ont une corniche